



Rectorat

Réf : 052/REC/CD/2023

Tizi-Ouzou, le 13 novembre 2023

Procès-verbal de la réunion du conseil de direction

L'an deux mille vingt-trois et le treize du mois de novembre à dix heures s'est tenue à la salle de réunion du Rectorat, une réunion du Conseil de Direction de l'Université ayant l'ordre du jour suivant :

- 1- Pédagogie : Point de situation
- 2- Divers

Un point divers est introduit par Monsieur le Recteur concernant les décisions prises par la tutelle dans le cadre du plan d'action de la commission nationale des logiciels libres, question pour laquelle il a invité à cette réunion Monsieur BELAID Ali, responsable du centre des systèmes et réseaux d'information et de communication, de télé-enseignement et d'enseignement à distance.

1- Pédagogie : Point de situation

Les doyens ont fait le point sur les activités d'enseignement : l'année académique 2023-2024 a débuté le 24 septembre dans tous les départements, à l'exception de quelques-uns qui ont démarré avec un léger retard, mais où l'avancement des enseignements est très appréciable. Seul le département de langue française n'a pas encore finalisé ses délibérations, sachant que les cours doivent débiter le 3 décembre 2023 et qu'un plan de récupération a été élaboré pour résorber complètement le retard durant l'année universitaire 2023-2024.

2- Plan d'action de la commission nationale des logiciels libres

Invité à faire lecture des décisions prises dans le cadre du plan d'action de la commission nationale des logiciels libres, Monsieur BELAID a fait un bref rappel sur les décisions prises dans ce cadre, et a dressé un ensemble de directives à appliquer au niveau des facultés et des divers services centraux de l'université, il s'agit de :

- 1- Lors de l'acquisition de nouveaux ordinateurs, veiller à ce qu'ils soient équipés de licences Windows originales.

- 2- Identifier tous les ordinateurs sous Windows crackés et acquérir des licences valides.
- 3- Encourager l'utilisation du système d'exploitation Open Source Linux dans les laboratoires de recherche.
- 4- Lors du passage à Linux dans les administrations, il est conseillé d'utiliser la version Mint, très proche du graphisme de Windows, afin de faciliter la prise en main par le personnel administratif. Cette version est disponible via ce lien : <https://linuxmint.com/>
- 5- En ce qui concerne les logiciels de bureautique, il est recommandé de passer au plus vite à Libre Office. Cette suite bureautique, très proche de Microsoft Office, peut être téléchargée à partir du lien suivant : <https://www.libreoffice.org/download/download-libreoffice/>
- 6- En cas de problèmes de compatibilité, notamment avec Excel, se procurer de licences originales de Microsoft Office.
- 7- Éviter d'utiliser des logiciels piratés et opter pour des équivalents Open Source dans la mesure du possible.
- 8- Dans le cadre du plan de formation, initier les fonctionnaires à l'utilisation de Linux.

Enfin, le centre des systèmes et réseaux se tient à la disposition des facultés et des services centraux pour toute assistance dont ils pourraient avoir besoin.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance fut levée à 12h20

Le Recteur

مدير جامعة مولود معمري
تيزي وزو
الأستاذ : بوعده أحمد

